



GUIDE DE L'ÉTUDIANT(E)

2024

Rubika ∞
Montréal

WWW.RUBIKA.EDU.CA



AVANT LE DÉBUT DES COURS

01 - 07

SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE

08 - 09

VIVRE À MONTRÉAL

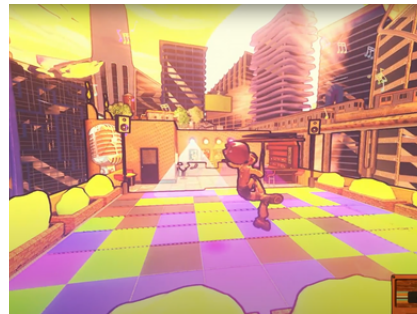
10

TRAVAILLER

11

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS,
PERMIS ET VISAS

12



WWW.RUBIKA.EDU.CA

ANIMATION

TECH-ART

**ANNÉE PRÉPARATOIRE EN
ARTS NUMÉRIQUES**

**SAUTER
LE PAS
ET
VENIR ÉTUDIER
AU CANADA !**

WWW.RUBIKA.EDU.CA



AVANT LE DÉBUT DES COURS

RÉPONDRE AUX EXIGENCES ADMINISTRATIVES

Si tu as reçu une offre d'admission conditionnelle, assure-toi de satisfaire aux conditions de celle-ci avant le début des cours. Tu dois présenter les documents demandés (diplômes du bac ou équivalent, photo d'identité, passeport ou carte d'identité) comme indiqué dans ton contrat éducatif.

PROUVER SON STATUT AU QUÉBEC

Il est primordial de prouver son statut au Québec. Avant le début des cours, tu devras être en mesure de nous présenter les documents suivants : Ton **Certificat d'Acceptation au Québec** et ton **Permis d'Études**.

RÉGLER SON ASSURANCE MALADIE POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Toute personne qui séjourne au Québec, peu importe la durée, est dans l'obligation d'être assurée pour les soins de santé. Les étudiants étrangers de certains pays bénéficiant d'une entente de réciprocité avec le Québec peuvent bénéficier de l'assurance santé de la Régie d'assurance maladie du Québec (RAMQ) comme la France. Si tu es admissible, procure-toi le formulaire approprié avant ton départ pour le Canada.

Pour les français : Formulaire SE 401-Q-102 à faire remplir par votre CPAM.

PAYER SES DROITS DE SCOLARITÉ

Merci de s'acquitter de ses droits de scolarité avant la date limite selon les conditions présentées dans le contrat de services ou la lettre d'admission transmise.

OUVERTURE D'UN COMPTE BANCAIRE

Étape 1 : Choisir une institution financière

Services offerts: Comparer les services offerts et vérifier les tarifs étudiants.

Les banques facturent généralement chaque transaction courante (retrait, dépôt paiement direct dans les commerces).

Proximité: Choisi une banque accessible pour toi, avec un réseau important car utiliser un guichet automatique d'un autre réseau que celui de sa banque peut coûter très cher.

Avoir un compte bancaire Canadien est fortement recommandé dans la vie de tous les jours, mais également si vous avez un emploi ou un stage rémunéré.

AVANT LE DÉBUT DES COURS

Étape 2 : Prendre rendez-vous avec une institution financière (certaines banques proposent l'ouverture de compte en ligne)

Voici quelques exemples d'établissements bancaires :

- [Desjardins](#)
- [Banque Nationale](#)
- [Banque Scotia](#)
- [Banque de Montréal](#)
- [Banque Royale](#)
- [HSBC](#)
- [TD Canada Trust](#)

Étape 3 : Documents à apporter lors de l'ouverture d'un compte

- Pièces d'identité
- Permis d'études
- Lettre d'admission de l'école
- Preuve d'adresse permanente (bail, facture Hydro Québec, ...)

Information sur le système bancaire au Canada :

- Possibilité de payer ses factures sur le site Internet de sa banque.
- Sauf pour le paiement du loyer, les chèques sont très rarement utilisés.
- Recevoir un virement de l'étranger est assujéti à des coûts.
- Attention : Le délais de traitement d'un chèque peut être entre 5 et 30 jours !
- Possibilité de faire des virement entre compte canadien avec peu de frais.

OBTENIR UN NAS

Le NAS (Numéro d'Assurance Social) est obligatoire, aussi bien pour une école, un travail, ou un stage. Il est également indispensable pour tes déclarations d'impôts. Cela ne veut pas dire que tu vas devoir payer de l'impôt, au contraire tu pourras accumuler des crédits et réduire de façon significative l'impôt à payer sur tes futurs revenus Québécois et Canadiens.

S'INSTALLER À MONTRÉAL

Montréal est classée parmi les villes les plus attirantes pour les étudiants grâce aux nombreuses activités de toutes sortes offertes tout au long de l'année et au coût de la vie abordable. C'est un endroit sécuritaire où il fait bon vivre !

AVANT LE DÉBUT DES COURS

CHERCHER UN LOGEMENT

À ton arrivée tu devras sûrement te loger temporairement avant de t'installer dans un logement permanent. Montréal dispose d'un réseau d'hébergement susceptible de convenir à tous les goûts et à toutes les bourses. Le choix est vaste : hôtels, gîtes touristiques, auberges de jeunesse. Il est conseillé de réserver avant de quitter son pays et pour quelques jours.

Pour en savoir davantage sur les possibilités d'hébergement à Montréal, consulte le site : www.mtl.org/fr/hebergement

Hébergements temporaires à ton arrivée, voici quelques références utiles :

- Résidence étudiante [EVO](#), multi-campus;
- Résidence étudiante [La MARQ](#), multi-campus;
- Plateforme [Airbnb](#)

Pour bien comprendre le système de logement à Montréal, voici une ressource connue pour les étudiants : www.lappart.info

Pour découvrir les différents quartiers : www.montreal.ca

Pour connaître les lois relatives au logement : www.educaloi.gc.ca/categories/logement/

OPTIONS POUR SE LOGER

Habiter en colocation

C'est l'option la plus courante auprès des étudiants. Les colocataires se regroupent pour signer le bail et tous partagent les frais et les tâches ménagères !

Pour trouver un colocataire rdv sur les sites :

- www.kijiji.ca, site équivalent en France au www.leboncoin.fr (logement, mobilier etc...).
- www.montreal.craigslist.org
- www.kangalou.com/fr/
- divers groupes Facebook (*Montréal colocations, Montreal Apartments, Roommates, Rooms for Rent and Sublets, ...*)

Pour quelles raisons la colocation est une bonne option ?

- Pour économiser sur les frais mensuels
- Pour partager les frais d'installation
- Pour rencontrer de nouvelles personnes et faciliter ton intégration

AVANT LE DÉBUT DES COURS

Louer un appartement

Signer un bail seul est l'option la plus coûteuse et elle vous engage avec un propriétaire. Pour plus d'information : www.tal.gouv.qc.ca

Louer une chambre

Tu peux louer une chambre fermée. Généralement, elle est meublée et tu dois partager la salle de bain et la cuisine avec les autres colocataires.

fr-ca.roomlala.com/location/CA-Canada/montreal

CARACTÉRISTIQUES D'UN LOGEMENT

Meublé ou non ?

L'appartement meublé comprend en général un réfrigérateur, une cuisinière, une table et des chaises, et dans chaque chambre à coucher, un lit et un bureau. La literie et la vaisselle ne sont généralement pas comprises. Le semi-meublé contient au minimum un réfrigérateur et une cuisinière.

Combien de pièces ? 1 1/2, 2 1/2, ou + ?

Le 1/2 correspond à la salle de bain. Autrement dit, le nombre réfère au nombre de pièces fermées. Attention aux pièces doubles : un 4 1/2 peut être composé de deux pièces doubles et d'une salle de bain.

Par exemple, un 3 ½ comprend un salon, une cuisine, une chambre et la « demie », qui est la salle de bain complète (toilette, lavabo, bain-douche), qu'elle soit petite ou grande!

Chauffé ou non ? Qui payera le chauffage ? Ton propriétaire ou toi ?

Cela doit être noté dans ton bail. Pour avoir une idée des frais de chauffage à prévoir et t'informer des modes de paiement proposés (ex. : mode de versements égaux), adresse-toi à Hydro Québec (électricité) ou à Energir (gaz).

DROITS ET OBLIGATIONS DU LOCATAIRE AU QUÉBEC

Le bail est un important contrat qui te lie légalement. Si tu as des questions ou des problèmes, le Tribunal Administratif de Logement est la référence. Consulte son site web pour connaître tes droits et obligations en tant que locataire au Québec.



AVANT LE DÉBUT DES COURS



MOBILIER

Acheter des meubles usagés est un bon moyen d'épargner, mais fais attention aux punaises de lit sur les matelas et canapés d'occasion ! Consulte le [site](#) des consignes sur les punaises de la Ville de Montréal.

TITRES DE TRANSPORT À TARIF RÉDUIT

La STM (Société de transport de Montréal) offre un réseau de bus et de métro couvrant l'île de Montréal.

Si tu étudies à temps plein et que tu habites Montréal, tu peux bénéficier d'un tarif réduit sur le transport collectif.

L'École est reconnue comme établissement collégial du Québec, tu bénéficieras donc du tarif étudiant annuel.

Nous te remettons à la rentrée un formulaire qui te permettra de réaliser les démarches pour avoir la carte OPUS à tarif réduit.

La carte OPUS est une carte à puce que tu pourras recharger dans les stations de métro, mais aussi dans de nombreuses pharmacies et dépanneurs.

Il faut compter 58 dollars par mois pour accéder aux bus et aux métros de Montréal.

Pour en savoir +, rdv sur : www.stm.info

Le métro de Montréal est à son image, propre et sécuritaire.

Quelques applications utiles à avoir pour mieux se déplacer dans Montréal :

- [Transit](#)
- [Chrono](#)

AVANT LE DÉBUT DES COURS



AVANT LE DÉBUT DES COURS



VÉLO

Avec son immense réseau de pistes cyclables, Montréal est une ville formidable pour pédaler. Tu peux t'abonner à [Bixi](#) pour les vélos libre-service, ou acheter un vélo neuf ou usagé. Le Code de la route s'applique aussi aux cyclistes et tu pourrais recevoir une contravention si les règles étaient enfreintes. Le port du casque est fortement recommandé.

Attention au vol ! Protège ton vélo avec un très bon cadenas (de type U). Utilise uniquement les supports à vélo et évite de garer ton vélo près d'une station de métro.

ESTIMATION D'UN BUDGET MENSUEL

Compter environ 1600\$ par mois, soit 1100 euros.

- environ 600\$/mois de loyer (*colocation*)
- environ 30\$-40\$/tous les 2 mois d'électricité
- environ 300\$/mois de dépenses alimentaires
- 58\$/mois de frais de transport
- environ 65\$/mois de frais de téléphone
- environ 70\$/mois de frais d'Internet
- 150\$/mois de loisir

Attention, prévoir des frais supplémentaires lors de son installation.

- Tenue d'hiver complète : environ 500\$
- Billet d'avion pour retourner voir la famille



SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE

L'ASSURANCE MALADIE, UNE OBLIGATION

Toute personne qui séjourne au Québec, peu importe la durée, doit être assurée pour les soins de santé. Les étudiants québécois sont couverts par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

L'ASSURANCE MALADIE DE LA RAMQ

Le Québec a conclu des ententes de réciprocité avec certains pays. Grâce à ces ententes, les étudiants concernés peuvent bénéficier de la RAMQ. Si tu es admissible, tu dois te procurer le formulaire approprié avant ton départ pour le Canada. Lorsque tu auras obtenu la preuve de ton assurance RAMQ, tu devras la présenter à l'école avant le début des cours.

Si jamais tu es toujours dans l'attente de ta RAMQ et la date de la rentrée se rapproche, tu devras te procurer une assurance privée temporaire pour te rendre sur le campus (Croix Bleue, Chapka Assurances,..).

Couverture de la RAMQ

L'assurance maladie de la RAMQ couvre uniquement les frais médicaux et hospitaliers et, dans certains cas, les médicaments obtenus sur ordonnance. **La RAMQ ne couvre pas les soins dentaires ni les soins optiques et elle ne te couvre pas hors du Québec.**

Pour en savoir plus le régime d'assurances, consulte le site de la [RAMQ](#).

RESPONSABILITÉ

Il est de ta responsabilité de bien comprendre ce que couvre (ou non) ton régime d'assurance maladie, d'évaluer adéquatement tes besoins et, s'il y a lieu, de te procurer une assurance complémentaire.

LES ASSURANCES PRIVÉES

Si tu proviens d'un pays qui n'a pas d'ententes avec la RAMQ, tu devras te procurer une assurance privée.

Quelques exemples d'assurances privées :

- [Croix Bleue](#)
- [Desjardins Assurance](#)
- [SunLife](#)
- [Manuvie](#)
- [Chapka Assurances](#) (pour étudiants provenant des pays de l'Union Européenne)

SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE

EN CAS DE MALADIE, QUE DOIS-JE FAIRE ?

Consulte le site [Portail Santé Montréal](#) mis à jour par le gouvernement du Québec pour connaître les ressources disponibles à Montréal.

En premier lieu, appelle Info-Santé au 811. Ce service de consultation professionnelle est accessible 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Il répond à des questions courantes sur la santé et te dirigera vers la bonne ressource dans le système de santé et de services sociaux. Pour un problème de santé bénin ou si tu as besoin de conseils sur un médicament en vente libre ou d'informations sur un médicament prescrit, demande à ton pharmacien !

Pharmacie ouverte 24 heures sur 24, sept jours sur sept, à Montréal :
Pharmaprix : 5122 Chemin de la Côte-des-Neiges / 514 737-4415

Pour trouver une autre pharmacie à Montréal, consulte le répertoire du [Portail Santé Montréal](#).

Tu peux également te rendre dans une clinique médicale. Il est indispensable de contacter la clinique avant de se déplacer pour connaître les heures d'ouverture et vérifier ses disponibilités. Pour trouver une clinique, visite les sites de [Bonjour Santé](#) et [Portail Santé Montréal](#).

La situation est urgente ? Ta vie ou la vie d'un de tes proches est en danger ? Tu as besoin d'être soigné rapidement ?

Rendez-vous à l'urgence de l'hôpital le plus proche ou appelle une ambulance en composant le 911.

Consulte la liste des hôpitaux avec urgence sur [Portail Santé Montréal](#).

COMMENT PAIE-T-ON POUR LES SERVICES ?

Pour bénéficier des soins médicaux dans les cliniques ou dans les hôpitaux, tu dois présenter ta carte d'assurance maladie. Avec la RAMQ, l'étudiant assuré n'a, en principe, rien à payer sur présentation de la carte.

Avec ta propre mutuelle/assurance, il faut souvent payer les frais et ensuite faire une demande de remboursement auprès de ta compagnie d'assurance.

VIVRE À MONTRÉAL

GÉRER L'ÉLOIGNEMENT

Que tu viennes d'un autre pays ou d'une région éloignée, que tu étudies à Montréal pour la première fois, toutes ces expériences peuvent engendrer un choc culturel et, par conséquent, un certain stress dans la vie quotidienne.

Reconnaître le choc culturel : Une baisse de motivation, des problèmes de concentration, de l'ennui, de l'isolement, des maux de ventre, de l'insomnie ou, au contraire, un grand besoin de dormir. Tous ces symptômes sont des réactions normales.

S'adapter aux différences culturelles : La clé pour bien vivre le choc culturel est de faire un effort conscient pour s'adapter et de ne pas juger la culture d'accueil. Sois curieux, essaie de te familiariser avec ce nouveau style de vie. Parle, partage, découvre : le plus important est de ne pas s'isoler.

En cas de découragement : il est recommandé d'en parler à un ami, ou encore à un membre de l'équipe. Ne reste pas seul, viens nous voir !

PROFITER DE L'HIVER !

L'hiver attire, l'hiver repousse, l'hiver inquiète, l'hiver enchante. Quoi qu'il en soit, l'hiver suscite des émotions, et ce, même chez les Québécois ! Laisse-toi entraîner par la magie de l'hiver. Malgré le froid, Montréal reste une ville très festive durant la période hivernale entre les fêtes, les festivals, les événements en tout genre.

La meilleure façon d'en profiter, c'est de t'informer et de t'y préparer ! Surveille la météo régulièrement sur Météo Média ou Environnement Canada.

PERMIS DE CONDUIRE

En tant qu'étudiant étranger, ton permis de conduire reste valable aussi longtemps que tu restes étudiant au Canada. Plus d'information ici : saaq.gouv.qc.ca



TRAVAILLER



TRAVAILLER AU CANADA EN TANT QU'ÉTUDIANT ÉTRANGER

Pendant ton séjour au Canada, si tu es détenteur d'un permis d'études valide, tu es autorisé à travailler sur le territoire. Même si cet emploi n'est pas lié à tes études, tu dois être inscrit à temps plein.

Le salaire minimum est de 15,75\$ (à compter du 1er mai 2024).

Tu ne dois pas compter sur un travail éventuel pour payer tes études ou ton séjour au Canada. En effet, pour obtenir et maintenir le droit de travailler, tu dois respecter les conditions de ton permis d'études, notamment le maintien d'un statut d'inscription à temps plein à chacun des semestres.

En période de vacances, tu seras autorisé à travailler plus de 20h par semaine.

Les conjoints d'étudiants étrangers sont autorisés à travailler partout au Canada pourvu qu'ils ne soient pas eux-mêmes aux études. Le permis de travail leur est accordé automatiquement s'ils en font la demande. Info : cic.gc.ca

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS, PERMIS ET VISAS

À SAVOIR

Le Canada est une fédération constituée de 10 provinces et de 3 territoires.

Le gouvernement central ou fédéral (ci-après appelé gouvernement du Canada) possède certains pouvoirs exclusifs et il en partage d'autres avec les gouvernements provinciaux et territoriaux.

L'immigration figure parmi les domaines de compétence partagés entre les deux paliers de gouvernement. C'est pourquoi si tu désires étudier au Québec tu dois satisfaire à certaines exigences du gouvernement du Québec en plus d'accomplir les formalités imposées par le gouvernement du Canada.

Ainsi, tu dois obtenir en premier lieu un Certificat d'Acceptation du Québec (CAQ), puis un permis d'études et, dans certains cas, un visa d'entrée du gouvernement du Canada. Pour ce faire, après avoir reçu l'avis officiel d'admission à l'école Rubika, tu dois t'adresser aux autorités québécoises. Tu dois démontrer être admis à l'école à temps plein et disposer de ressources financières suffisantes.

Il faut impérativement obtenir ces autorisations d'entrée et de séjour avant l'arrivée au Canada. (Voir guide détaillé de l'immigration)

MAINTENIR UN STATUT LÉGAL

Ton Certificat d'Acceptation du Québec (CAQ) et ton permis d'études doivent être valides du premier au dernier jour de la session pour chaque année de cours.

Dans le cas contraire, l'école Rubika pourrait annuler l'inscription des cours du semestre concerné.

Il est de ta responsabilité de t'assurer d'avoir des papiers valides tout au long de ton séjour au Canada et de te familiariser avec tes documents d'immigration.

Porte une attention particulière aux dates d'expiration. Tiens-toi aussi à l'affût des changements en matière d'immigration, etc...

Il est important d'informer l'école de toute modification liée à l'immigration.

RENOUVELLER LES PAPIERS D'IMMIGRATION

Ton CAQ et ton permis d'études sont valides pour une période et un cycle d'études donnés. De plus, ces documents doivent être valides pour toute la durée de ton programme d'études.

Il faut donc t'assurer de les renouveler si ton séjour pour études doit être prolongé, si tu changes de cycle d'études ou d'établissement d'enseignement.

Il est fortement recommandé de commencer tes démarches 3 mois avant l'expiration de tes documents pour t'éviter des tracas et les imprévus hors de ton contrôle !



RÉCAPITULATIF DES ÉTAPES EN IMMIGRATION

Lettre d'admission RUBIKA

Exigences pour entrer à Rubika :
Avoir un diplôme d'études
secondaire (+ 1 année), un BAC
ou équivalent

124 \$

CAQ

Se procurer les documents
suivants pour la demande :
Passeport, lettre
d'admission, preuves de
capacité financière, ...

20 jours ouvrables

150 \$

Permis d'Études

Se procurer les documents
suivants pour la demande :
CAQ, passeport, lettre
d'admission, preuves de
capacité financière,
formulaire IMM 1294,
formulaire IMM 5707, ...

2 mois et demi dépendamment
du pays

85 \$

Réaliser ses données biométriques

Données biométriques à fournir
pour compléter demande en
ligne du permis d'études.
Réaliser la prise des données
dans un centre de réception des
demandes de visa.

Pour plus d'informations, consulter le guide d'immigration

L'équipe RUBIKA Montréal est à ton écoute.

Nous espérons que ce guide pourra t'aiguiller dans ta nouvelle aventure.

N'hésite pas à communiquer avec un membre de notre équipe si tu as des questions.

Nous avons à coeur ton bien-être et ta réussite.

**Au plaisir de t'accueillir !
L'équipe RUBIKA Montréal**